

CONSTRUIRE UN PARCOURS DE DPC

Le développement professionnel continu (DPC) est une obligation, légale, individuelle et triennale qui concerne tous les professionnels de santé. Ce dispositif vise à maintenir et actualiser leurs compétences ainsi qu'à améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients. Pour les professionnels à l'Ordre, le DPC contribue également à satisfaire à la nouvelle obligation de certification périodique entrée en vigueur en 2023

Les intervenants et concepteurs d'actions de formation, d'évaluation de pratiques professionnelles (EPP) ou de gestion des risques (GDR) internes aux établissements de santé peuvent/doivent valoriser les actions préexistantes en les reconfigurant conformément aux exigences qualité spécifiques aux actions de DPC.

Cette formation-action permettra l'acquisition par ces acteurs d'une méthode de conception de ces actions contribuant au respect de la cohérence pédagogique ainsi qu'une méthodologie pour déposer ces actions à la publication et l'évaluation par l'ANDPC.

PUBLIC VISÉ :

➤ Les professionnels de santé en charge de la construction des actions et parcours de DPC au sein des pôles et services, les RFC, les ingénieurs qualité et gestion des risques, ...

ORGANISÉ PAR :

➤ ANTIDOTE
EXPERTISE

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 12 à 16 participants maximum

DURÉE :

➤ 3 jours

PRÉREQUIS :

➤ Sans pré-requis

[Apporter vos programmes, séquençages et outils préexistants pour travailler dessus](#)

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre du dispositif de DPC et ses enjeux
- Maîtriser l'architecture des parcours D.P.C. médicaux et non médicaux
- Articuler le plan de DPC avec les projets institutionnels
- Valoriser les actions internes dans le cadre de parcours de DPC, mettre en œuvre les parcours de DPC et assurer le suivi et la traçabilité des actions
- Comprendre les exigences qualité des actions et parcours de DPC
- S'approprier les méthodes de conception d'actions de DPC et les outils adaptés
- Présenter des actions de DPC à la publication et à l'évaluation par l'Agence Nationale du D.P.C.
- Comprendre les différents niveaux de contrôle des actions par l'ANDPC

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports-cognitifs synthétiques appuyés par diaporama
- Diagnostic de l'existant sur le DPC dans les structures/pôles/services des participants
- Brainstorming
- Démonstration par la formatrice (sur les fiches de cadrage, sur la conception d'actions, ...)
- Travaux en plénier et en sous-groupes d'application de la méthode de conception sur les actions et projets des participants
- Travail de valorisation de CV de concepteur
- Partage de pratiques

PROGRAMME

Donner du sens au DPC

- Le cadre juridique, les objectifs et les enjeux du DPC (Développement Professionnel Continu)
- L'architecture des parcours de DPC : type d'actions et leur articulation
- Lier les projets institutionnels avec les recommandations de parcours DPC médicaux et non médicaux
- S'approprier les orientations pluriannuelles prioritaires de DPC
- Rôles des différents acteurs internes
- Valorisation des actions internes existantes en actions et parcours de DPC
- Suivi et traçabilité des actions et parcours de DPC

Concevoir des actions de DPC (FC, EPP, GDR) dans le respect des exigences qualité

- S'approprier les fiches de cadrage
- Définir les objectifs de l'action
- Justifier le public cible
- Elaborer un déroulé pédagogique ou descriptif détaillé cohérent
- Sélectionner la méthode HAS et le format le plus adaptés – Fiches d'aide de l'ANDPC
- Respecter une durée minimale selon le type d'action
- S'appuyer sur des données scientifiquement validées
- Elaborer des supports et outils, reflète de la qualité
- Définir un dispositif d'évaluation
- Choisir des concepteurs et intervenants qualifiés
- Spécificités de conception des actions de DPC de type E.P.P. ou G.D.R.

Obtenir la publication de l'action par l'ANDPC

- Points de vigilance lors du dépôt des volets 1 et 2
- Les différents niveaux de contrôle qualité des actions de DPC par l'ANDPC